

Fiche signalétique

Section 1. Identification du produit chimique et de la société	
Nom du produit :	Glycérine
	Version: 3
	Date d'entrée en vigueur : 25 juin 2014
Fournisseur/ Fabricant :	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél: 403-287-2055
Utilisation	Antigel pour système d'arrosage utilisé dans les établissements agroalimentaires
Numéro d'urgence 24h/24	Canutec (613) 996-6666
SIMDUT	
Produit non contrôlé par le règlement canadien SIMDUT	
Ce produit a été classé selon les critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations prescrites par celui-ci.	
Classement SIMDUT de ce produit : Santé 0, Inflammabilité 0, Réactivité 0	

Section 2. Composition et informations portant sur les ingrédients		
Nom	CAS N°	% en poids
Glycérine	56-81-5	100
Cf. section 8 pour les informations relatives aux limites d'exposition recommandées et aux valeurs limites de seuil		

Section 3. Identification des risques	
Etat physique et apparence	Liquide transparent incolore
Synthèse des risques	Irritation possible
Voies d'exposition	Contact cutané ou oculaire, inhalation, ingestion
Effets potentiels sur la santé	Peau : Des contacts répétés peuvent avoir un effet asséchant sur la peau. Yeux : Peut causer des larmoiements et une légère irritation. Inhalation : Les brumes d'aérosol peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

Suite à la page suivante ...

	Ingestion: L'ingestion de larges quantités peut avoir un effet laxatif sur l'appareil digestif.
Troubles médicaux préexistants aggravés par l'exposition	Aucun connu
Cf. données toxicologiques (section 11)	
Remarques supplémentaires relatives à l'identification des risques	Aucune

Section 4. Premiers Soins	
Contact oculaire	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 min. Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer la peau avec de l'eau. Si la peau est endommagée ou si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. En cas de difficulté à respirer, consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Coucher la personne sur le côté gauche afin d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un médecin.
Informations à l'usage du médecin traitant	Aucune
Remarques supplémentaires	Aucune

Section 5. Mesures en cas d'incendie	
Inflammabilité du produit	Ininflammable, mais combustible au contact du feu
Point d'éclair	177 °C
Limites d'explosion	Sans objet
Température d'auto-inflammation	393 °C
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non
Moyens d'extinction	Neige carbonique, poudre extinctrice, eau pulvérisée mousse anti-alcool
Produits de combustion dangereux	Peut engendrer la formation d'aldéhydes, de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'oxydes de nitrogène et d'acroléine
Précautions à prendre en cas d'incendie	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Arroser les récipients et les édifices exposés à l'incendie pour les refroidir. N.B. : un jet d'eau dirigé directement sur des flaques de liquide brûlant pourra causer la formation d'écume et accroître l'intensité de l'incendie. Eviter d'épandre le liquide en combustion avec de l'eau.

Suite à la page suivante ...

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles	Gants (nitrile), lunettes de protection, combinaison intégrale et chaussures de travail
Précautions environnementales	Empêcher la matière déversée de pénétrer dans les drains de surface
Procédure de nettoyage	Arrêter la fuite, éponger le liquide renversé avec un matériau absorbant et s'en débarrasser dans un container approprié. Bien nettoyer la zone contaminée à l'eau et au savon.

Section 7. Manipulation et entreposage	
Manipulation	Les récipients vides peuvent contenir des résidus.
Entreposage	Garder les récipients fermés entre chaque utilisation. Eviter la chaleur excessive. Entreposer et manipuler en conformité avec les règlements de l'U.S.P. et de la F.D.A. relatifs aux bonnes pratiques de fabrication.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle			
Limites d'exposition recommandées	TWA : 8 hr	STEL : 15 min	Plafond
Glycérine	10 mg/m ³ CAD AB OEL	Brume	
Contrôle de l'exposition	Ventilation locale par aspiration		
Protection personnelle			
Voies respiratoires	Au-delà des limites d'exposition, porter un respirateur purificateur d'air équipé de cartouches spécifiques pour les vapeurs organiques		
Peau	Gants (nitrile) et combinaison intégrale		
Yeux	Lunettes de protection		
Autre	Sans objet		

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
Etat physique et apparence	Liquide translucide incolore et pratiquement inodore
Odeur	Donnée non disponible
pH	Sans objet
Point d'ébullition	290 °C
Point de fusion / de congélation	20 °C
Taux d'évaporation	>1 (éther éthylique)
Densité de la vapeur	3,17
Pression de vapeur	0,000021 kPa à 25 °C
Densité relative	1,261 g/cm ³ à 25 °C
Hydrosolubilité	Soluble
Volume volatil	< 1

Suite à la page suivante ...

Autres données	Sans objet
-----------------------	------------

Section 10. Stabilité et réactivité	
Stabilité chimique	Stable
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas
Conditions à éviter	Aucune connue
Matériaux à éviter	Aucun connu
Produits de décomposition dangereux	Aucun prévu

Section 11. Informations toxicologiques	
Voies d'exposition principales	
Peau :	Des contacts répétés peuvent avoir un effet asséchant sur la peau.
Yeux :	Peut causer des larmoiements et une légère irritation.
Inhalation :	Les brumes d'aérosol peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion :	L'ingestion de larges quantités peut avoir un effet laxatif sur l'appareil digestif..
Informations supplémentaires	
Toxicité aiguë	
Glycérine	LD50 : 12600 mg /kg (aigü) (rat, oral) LC50 : >570 mg/m ³ (aigü) (rat, inhalation) 1 h LD50 : >10 g/kg (aigü) (lapin, dermique)
Effets toxiques chroniques – Aucun effet connu	
Cancérogénicité – Non classifié comme produit cancérigène	
Toxicité / Tératogénicité / Embryotoxicité / Mutagénicité reproductives – Aucune donnée	

Section 12. Informations écologiques	
Ecotoxicité	Donnée non disponible
DBO et DCO	Donnée non disponible
Biodégradabilité / OCDE	Donnée non disponible
Toxicité des produits de la biodégradation	Donnée non disponible
Remarques spécifiques	Aucune

Section 13. Elimination du produit	
Éliminer ce produit en conformité avec les dispositions prévues par les lois locales, provinciales et fédérales	

Suite à la page suivante ...

Section 14. Informations relatives au transport	
Appellation TMD	Non classifié
N° dans le guide d'intervention en cas d'urgence	Sans objet
Polluant marin	Non
Précautions spéciales	Aucune connue

Section 15. Informations réglementaires	
Inventaire LIS (Canada)	Figure sur la Liste intérieure des substances (LIS)
TSCA	Aucune information
Classe de risque SIMDUT	Produit non contrôlé par le règlement canadien SIMDUT
Informations supplémentaires	Aucune

Section 16. Autres informations	
Fiche signalétique créée par : Services techniques de Chemfax Products Ltd.	
Date de création : 22 août 2007	
Date de révision : 25 juin 2014	
Clause de non-responsabilité Note à l'attention du lecteur	
<p>Les informations contenues dans la présente fiche signalétique sont, à notre connaissance, exactes. Cependant, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ses filiales ne pourront être tenus responsables de l'inexactitude ou de l'insuffisance d'informations contenues dans ce document. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.</p> <p>Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.</p>	